

### **Pacte N'DIAYE : « Bricoler est-il un travail ? »** (En clin d'œil au sujet du bac Philo 2023)

Alors qu'un « flou artistique » règne autour du « pacte » et alors même que les textes officiels ne sont pas encore parus, ce dernier fait déjà beaucoup parler de lui et interroge beaucoup les professeurs.

Le SYNEP CFE-CGC a de son côté longuement évoqué le sujet, en s'y opposant fermement. Et ce ne sont pas les dernières remontées de terrain qui vont nous faire changer d'avis ! En effet, ce « pacte » n'est même pas en place qu'il divise déjà : si le ministère a commencé sa distribution des « unités pacte » aux différentes académies et que certains chefs d'établissement ont déjà reçu leur dotation pour la rentrée, d'autres attendent encore des informations claires. Ainsi, certains enseignants qui voient le côté alléchant de ce pacte – et on peut le comprendre dans un contexte économique très tendu- n'auront peut-être pas la possibilité d'y « adhérer » car si l'établissement n'en est pas doté de manière substantielle et que les demandes sont fortes, ce sera au chef d'établissement de procéder à une « sélection » (mais sur quels critères ? L'ancienneté, les compétences, le faciès...). Et c'est là que les choses se corsent : certains collègues verront d'un mauvais œil ceux qui ont obtenu un « pacte » et cela créera inévitablement des tensions. Car ce « pacte » individualise alors qu'au SYNEP CFE-CGC nous prônons avant tout le collectif.

Des questions demeurent également sur « qui pourra faire quoi » car même le créateur du pacte ne le sait pas...et si la mission n'est pas réalisée dans son intégralité que se passera-t-il ? Il y a fort à parier qu'il faudra rembourser le trop-perçu en fin d'année. Quant à la dotation d'HSE et d'IMP (heures supplémentaires effectives et indemnités pour missions particulières), elle devrait perdurer cette année mais qu'en sera-t-il l'année prochaine ? À coup sûr, ces heures et missions disparaîtront au profit du pacte qui nous rend malheureusement bien plus corvéables.

Au SYNEP CFE-CGC, nous conseillons donc aux professeurs de ne pas s'emballer trop vite et de bien réfléchir avant la signature de ce pacte. Nous leur conseillons également de ne pas prendre « pour argent comptant » tout ce qui est raconté par les chefs d'établissement car, à leur décharge, ils n'en savent pas plus que le ministre lui-même. De plus, un enseignant doit avoir conscience qu'un remplacement au débotté n'a aucune valeur pédagogique et signer ce genre de pacte c'est détruire encore plus la valeur de notre métier. Accepter ce pacte, c'est accepter d'être un prestataire à partir d'un catalogue de missions et c'est aussi adhérer à une logique de « parts de pacte » et « primes de contrats » annoncées par McKinsey, le fameux cabinet international de conseils en stratégie. Au SYNEP CFE-CGC, nous ne mangeons pas de ce pain-là.

Attendons donc sagement la publication de textes officiels avant un quelconque engagement.

Le 14 juin a eu lieu l'épreuve de philosophie et ceux qui le souhaitaient ont pu réfléchir à un texte de Lévi-Strauss extrait de *La Pensée Sauvage* dans lequel on pouvait se demander si « bricoler était un travail ».

Les esprits, conjugués à la touffeur ambiante, ont dû chauffer au ministère...et il y a fort à parier que notre Ministre aurait obtenu un 20/20 sur la problématique du bricolage !



**Sylvie TUROWSKI**

\* \*

**Billet d'humeur d'Evelyne du 18 juin 2023 :**

**Le « Bac Blanquer » serait-il dans l'impasse ?**

[https://www.synep.org/evelyne\\_2023.htm#qmpxupligp](https://www.synep.org/evelyne_2023.htm#qmpxupligp)

### Quelques bonnes nouvelles pour le portefeuille des agents de l'État !

Le SYNEP CFE-CGC informe les agents de l'État qu'ils verront leur portefeuille s'étoffer - un peu - dès septembre 2023.

Au-delà de la revalorisation du point d'indice de 1,5% à partir de juillet 2023 (mesure communiquée dans notre lettre d'info n°86), le ministre GUERINI, de la Transformation et de la Fonction publiques, a annoncé une autre série de mesures :

- Mise en place d'une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat dégressive de 800€ à 300€, attribuée en fonction du niveau de rémunération et **versée avant la fin de l'année**, aux agents percevant mois de 3250€ bruts mensuels (soit le salaire médian), régime indemnitaire compris.
- Remboursement de 75% du forfait de transport collectif des agents (contre 50% aujourd'hui) à **partir de septembre 2023**,
- Attribution de 5 points d'indice à tous les agents de l'État **au 1er janvier 2024**.
- Reconduction de la GIPA (garantie individuelle du pouvoir d'achat).

Si au SYNEP CFE-CGC nous voyons d'un bon œil ces mesures, nous ne perdons tout de même pas de vue que l'enveloppe budgétaire (7,5 milliards d'euros alors que la cour des comptes projetait un volume de 8,8 milliards d'euros pour 2023) est bien mince au regard de l'inflation galopante.

\* \*

### Élections professionnelles

#### EIGSI - 17000 LA ROCHELLE

Avec 1 élu sur 3 dans les collèges « cadres », titulaires et suppléants, le SYNEP CFE-CGC obtient une représentativité de 16.4%. Notre DS a un nouveau mandat de 4 ans

#### LPP Jules RICHARD - PARIS 19

Avec une représentativité de 50% notre DS a un nouveau mandat pour la durée de son mandat de représentante du personnel.

#### KEDGE Business School – 33405 TALENCE

Avec une représentativité de 20.7% le SYNEP CFE-CGC a 1 membre élu titulaire dans chaque collège, « cadres enseignants », « cadres », et « techniciens », et un membre suppléant dans chaque collège cadres. Notre DS et RS CSE a un nouveau mandat de 4 ans

#### ECI59- 59120 LOOS

Pour une première présentation de liste le SYNEP CFE-CGC obtient une représentativité de 75% et obtient le siège titulaire et le siège suppléant du 2<sup>nd</sup> collège. Un DS sera nommé pour la durée de son mandat de représentant du personnel.

\* \*

### « Continuons à agir ! ».

Malgré son unité au cours de toutes ses journées de manifestations et de ses actions, l'intersyndicale n'a pas fait revenir le gouvernement sur la réforme des retraites. Lors de sa dernière réunion du 15 juin au siège de la CFE-CGC, l'intersyndicale a décidé de continuer à se réunir dès la rentrée : « Continuons à agir ! ».

Elle appelle partout les salariés à revendiquer, à négocier et se mobiliser avec leurs organisations syndicales, pour gagner des augmentations de salaire.